

Les infos municipales...

Rogebourgeron N° 16

Octobre 2011



BOSC-ROGER-EN-ROUMOIS

dans le département de l'Eure, un village où il fait bon vivre...

*Le conseil municipal s'est réuni le mercredi 29 juin 2011
à 18 h 30, dans la salle du conseil de la mairie*

Protection de la ressource en eau

La collectivité a adhéré à la charte d'entretien des espaces publics qui peut se résumer ainsi : « Traitez mieux, traitez moins, ne traitez plus chimiquement. » Il s'agit de poursuivre les efforts entrepris en matière de bonnes pratiques afin de préserver la santé humaine et l'environnement, notamment en réduisant la quantité de produits phytosanitaires retrouvée dans les eaux superficielles et souterraines.

Demande de subvention pour la mise en sécurité du carrefour de la rue de Marouse

La nouvelle résidence du Parc de la Marouse a entraîné une intersection supplémentaire sur le carrefour de la rue de Marouse avec la sente des Vallots et l'allée de la Porte-des-Champs. La configuration des lieux ainsi que la vitesse des véhicules rendent très difficile et dangereuse l'insertion sur la rue de Marouse. Afin de faire ralentir les véhicules, plusieurs options ont été envisagées. L'option qui semble la mieux adaptée est celle du feu tricolore intelligent. Le feu ne passera au vert sur la rue de Marouse que si les véhicules circulent à 50 km/h. Ces travaux rentrent dans le cadre des opérations subventionnées par le Conseil général au titre de la répartition du produit des amendes de police. Il convient d'en faire la demande.

*Le conseil municipal s'est réuni le jeudi 29 septembre 2011
à 18 h 30, dans la salle du conseil de la mairie*

Acquisition de parcelles : au 55, rue du Froc-Duhamel

Une précédente délibération avait déjà été prise en 2010 sur ce point. Pour des raisons diverses, tenant au vendeur, l'acquisition n'avait pu se faire. Aujourd'hui, l'acquisition proposée n'est plus la même puisqu'elle comprend des parcelles situées en zone constructible. L'acquisition de ces parcelles correspond au projet d'extension du centre bourg existant et la municipalité doit manifester son intention d'acquérir ces parcelles.

Décision modificative

Pendant les vacances scolaires, de nombreux travaux ont été réalisés à l'école élémentaire. La salle polyvalente et la salle informatique ont été transformées pour créer la 10^{ème} classe dans les locaux de l'école. Tous les travaux sont terminés mais il manque un faux plafond dans la nouvelle salle des maîtres qui résonne beaucoup. Les crédits sont insuffisants sur le programme de l'école élémentaire. De même, afin de lancer une demande de subvention pour la restructuration de cette école, il convient de lancer une étude sur les travaux nécessaires. Les crédits ne sont pas disponibles. Toutes ces raisons justifient la mise en place d'une décision modificative.

Création d'un poste d'adjoint technique territorial

Suite à la mise en disponibilité d'une A.T.S.E.M., le poste vacant n'a pu être pourvu. Afin d'assurer un encadrement satisfaisant des enfants, il convient de créer un poste d'adjoint technique territorial de 2^{ème} classe qui fera office d'A.T.S.E.M., poste à temps non complet à raison de 29,62 heures hebdomadaires à compter du 1^{er} octobre 2011.



Réunions de quartiers 2011

Compte rendu des quatre rencontres avec la population de Bosc-Roger-en-Roumois

A la suite de celles organisées en 2008, les réunions de quartier 2011 ont permis aux habitants de se retrouver et d'aborder tous les sujets qui touchent à leur quotidien et à leur vie à Bosc-Roger-en-Roumois. Entre 30 et 50 personnes ont répondu présentes à chacune des 4 invitations lancées par M. le Maire et son conseil.

M. le Maire fit tout d'abord le point sur les investissements, quartier par quartier, à savoir les renforcements électriques, les travaux d'éclairage public, les aménagements de voirie comme l'installation de ralentisseurs ainsi que les travaux de voirie exécutés tels que le reprofilage, la pose d'enrobé et la réfection des entrées de riverains sur certaines voies. Il fit également une présentation des travaux programmés pour 2011 dans chaque quartier.

M. le Maire exposa les actions et les investissements réalisés ou achevés depuis 2008 sur l'ensemble de la commune :

- ▶ Aménagement, sécurisation et signalisation de la RD 313.
- ▶ 2^{ème} tranche de sécurisation sur la RD 38.
- ▶ Construction du restaurant scolaire.
- ▶ Construction du nouveau préau de l'école élémentaire et pose d'un gazon synthétique.
- ▶ Réalisation d'un terrain d'accueil pour la fête foraine.
- ▶ Réfection de la toiture de la Poste.
- ▶ Pose d'une cuve de récupération des eaux de pluie à l'atelier municipal.
- ▶ Pose des horloges astronomiques.
- ▶ Restauration des murs de l'allée du Château.
- ▶ Création du 2^{ème} columbarium et restauration des murs du cimetière.
- ▶ Ouverture à la location de la salle de la Fontaine.
- ▶ Création du Forum des associations.
- ▶ Instauration d'une Fête de la Musique.
- ▶ Mise en place d'une collecte de sang.
- ▶ Création du site Internet www.bosc-roger.fr

Ensuite M. le Maire présenta les projets à l'étude ou en cours pour 2011 :

- ▶ Transformation du Plan d'Occupation des Sols en Plan Local d'Urbanisme.
- ▶ Aménagement du centre bourg. Réorganisation du parking de la place du Roumois et du parking public de la Résidence Semelaigue. Création de cases commerciales, de logements et d'un marché.
- ▶ Extension de l'atelier municipal pour mise aux normes.
- ▶ Extension du cimetière communal. Procédure en cours.
- ▶ Restructuration de l'école élémentaire avec création de la 10^{ème} classe.
- ▶ Réalisation d'une Maison de la Poterie. Projet initié par la commune.
- ▶ Mise en place de défibrillateurs.
- ▶ Remplacement et automatisation des portes d'accès à la mairie.
- ▶ Equipement informatique des écoles.
- ▶ Achat de lames de déneigement.
- ▶ Amélioration de la sécurité sur les routes.
- ▶ Installation du Conseil Municipal des Jeunes.

M. le Maire a rappelé un projet évoqué en 2008, celui du renforcement de l'ADSL à 8 mégas sur toute la commune. Ce projet en est toujours au même point puisqu'il ne dépend pas de la commune mais de France Télécom qui, renseignements pris, n'envisage pas pour l'instant de travaux sur notre secteur.

Une fois ce bilan opéré, la parole fut donnée à l'auditoire. Les interventions furent nombreuses et les problèmes abordés trouvèrent leur écho dans chaque quartier. Firent notamment l'objet de discussions animées :

- **La vitesse excessive sur les routes.** Les administrés réclament encore plus de ralentisseurs, de chicanes, de panneaux de limitation de vitesse à 50 km/h, voir 30 km/h.

- **Le problème de l'assainissement collectif.** En particulier, certaines habitations ne sont toujours pas raccordées et d'autres subissent des débordements lors des périodes pluvieuses.

- **Le défaut d'entretien des cidex par la Poste.** Déjà évoqué en 2008, il est toujours d'actualité en 2011. La Poste remplace très tardivement les boîtes à lettres cassées ou détériorées, laissant les habitants dans l'embaras.

- **Les haies non taillées.** Elles gênent la visibilité et sont dangereuses car elles obligent les véhicules à se déporter sur l'autre voie et les piétons à descendre du trottoir. Il est rappelé que chaque propriétaire est tenu d'assurer l'égagage et l'entretien de ses haies afin de ne pas gêner la circulation et la sécurité sur les voies publiques. De la même manière, les talus non fauchés empêchent la visibilité aux carrefours et constituent un risque pour les véhicules qui s'engagent sans aucune visibilité.



Les échos du village...

Une fête de la musique sous la pluie...

Dimanche 19 juin 2011

Pour la 3^{ème} année consécutive, la municipalité de Bosc-Roger-en-Roumois donnait, en cet après-midi du dimanche 19 juin 2011, l'occasion de fêter (avec un peu d'avance) l'arrivée de l'été en musique. Hélas, seule fausse note à cette manifestation, des conditions météorologiques déplorables. En effet, la pluie et le froid s'étaient invités. Malgré tout, le public, moins nombreux que l'an dernier, sut apprécier la qualité et la variété des différents musiciens.



Soleil et confettis, Bosc-Roger à l'heure mexicaine...

Vendredi 24, samedi 25, dimanche 26, lundi 27 juin 2011

Le Comité des fêtes de Bosc-Roger-en-Roumois, sous la houlette de M. Jean Fournier, son président, a su, une fois de plus, mobiliser les énergies pour faire de cette fête Saint-Pierre, qui s'est déroulée les 24, 25, 26 et 27 juin 2011, une manifestation attendue aussi bien par les habitants de notre commune que des environs. Ces quatre jours de liesse ont permis aux visiteurs de découvrir les facettes d'une équipe de bénévoles qui a fait de ce 52^e corso une réussite.



Un jardin potager pour les personnes en difficulté...

Vendredi 19 août 2011

A Bosc-Roger-en-Roumois, près du jardin public Etienne-Boulet, une opération fut organisée conjointement avec les Jardiniers de France et une association caritative. Cette année, ce jardin pour les autres offrira ses légumes au profit de gens en difficulté par l'intermédiaire du Secours Catholique. Une équipe de bénévoles s'est relayée pour cette démarche. Pour cet événement à caractère social il convient d'associer l'ensemble du conseil municipal de Bosc-Roger-en-Roumois, ainsi que la société Germicopa donatrice des plants de pommes de terre. L'arrachage a eu lieu le matin du vendredi 19 août 2011. Une récolte plus qu'honorable puisqu'environ 500 kg de pommes de terre furent récoltés.



Souvenez-vous, Bosc-Roger-en-Roumois était libéré le 27 août 1944 par les Canadiens

Vendredi 26 août 2011

M. Philippe Vanheule, maire, le conseil municipal, les Anciens combattants et les habitants de Bosc-Roger-en-Roumois se sont réunis ce vendredi 26 août 2011, à 18 h, devant le monument aux Morts de la commune, pour se souvenir de cette journée du 27 août 1944 qui vit arriver les soldats canadiens dans notre village pour nous délivrer de l'occupation allemande.



Les échos du village...

Une météo incertaine a marqué les finales de tennis...

Dimanche 4 septembre 2011

En ce dimanche 4 septembre 2011, les caprices de la météo n'ont pas arrêté les joueurs de l'A.S.B.R. Tennis venus participer aux finales du Tournoi de printemps qui se sont déroulées au centre sportif Jacques-Anquetil de Bosc-Roger-en-Roumois. Une journée de finales commencées à l'extérieur et terminées en salle. Bravo la météo... Malgré ce temps changeant, les participants ont pu pratiquer un excellent tennis sous le regard d'une assistance plus nombreuse que les autres années. La remise des récompenses s'est déroulée en présence de M. Philippe Vanheule, maire de la commune.



Une belle vitrine de loisirs offerte aux Rogebourgerons...

Samedi 10 septembre 2011

La Fête des associations, à Bosc-Roger-en-Roumois, est un événement important pour le monde associatif. La place Jean-Guenier, à Bosc-Roger-en-Roumois, était le théâtre de cette manifestation très attendue en ce samedi après-midi 10 septembre 2011. Les associations présentes : A.S.B.R. Basket-ball, A.S.B.R. Judo/jujitsu/taïso, A.S.B.R. Karaté, A.S.B.R. Grenier de la danse, A.T.P.B.R., Assistantes maternelles du Roumois, A.P.E.I.B.R., Danse détente, Gymnastique du 3^e âge, Madgames, Musica Bout'Choux, Cyclo-club du Roumois, Chevalet du Roumois, A.S.A.C., Raid info.



Accès restreint au cimetière de la commune

A partir du lundi 12 septembre 2011

Depuis le lundi 12 septembre 2011, et jusqu'à la fin des opérations funéraires, le cimetière de Bosc-Roger-en-Roumois est interdit à toutes personnes durant les heures de présence des ouvriers. Conscient de la gêne qu'occasionne une telle fermeture, les familles sont autorisées à se rendre au cimetière le lundi matin jusqu'à 13 h 30. Le mardi, mercredi, jeudi entre 12 h 15 et 13 h 30. Le vendredi après-midi de 14 h à 19 h. Il sera ouvert aux horaires habituels les samedis et dimanches.



Sortie cabaret pour les anciens...

Jedi 29 septembre 2011

C'est vers 11 h, le jeudi 29 septembre 2011, qu'une trentaine de personnes sont parties, par le car, en direction d'Elbeuf. Nous sommes allés au cabaret "Les Enfants terribles". Après un bon repas, servi par d'agréables serveurs, nous avons assisté à un spectacle qui nous a fait rire et pleurer. Toute le monde était enchanté. Notre retour s'est fait dans la bonne humeur en fin d'après midi.

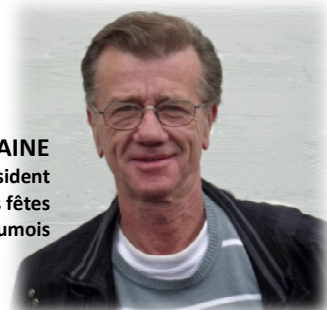


Les échos du village...

Lundi 10 octobre 2011

Un comité des fêtes renouvelé

M. Rémi VAUDANDAINE
le nouveau président
du Comité des fêtes
de Bosc-Roger-en-Roumois



La démission : le bureau du comité des fêtes de Bosc-Roger-en-Roumois s'est porté démissionnaire à l'assemblée générale du vendredi 23 septembre 2011.

La raison : les habitants de Bosc-Roger-en-Roumois ne semblent guère intéressés à se mobiliser pour apporter à notre village le dynamisme que nos anciens ont su entretenir pendant de nombreuses années. Ce manque d'enthousiasme a conduit les dirigeants à prendre une décision cruciale. L'arrêt des manifestations au sein du comité des fêtes.

L'interrogation : le comité des fêtes allait-il pouvoir se régénérer auprès de la population ?

La décision : dans le but de maintenir les festivités de la commune, une assemblée générale se déroula le vendredi 7 octobre 2011, à 20 h 30, à la salle des fêtes Jean-Caillé. Un public peu enthousiaste était présent. Quelques volontaires décidèrent de se réunir le lundi 10 octobre 2011 afin de mettre en place le bureau. Le comité des fêtes de Bosc-Roger-en-Roumois pouvait reprendre la route qu'il s'était tracé depuis de nombreuses années pour continuer les traditions festives du village.

Composition du nouveau bureau :

Président : M. Rémi VAUDANDAINE
Premier vice-président : M. Robert DUCROCQ
Deuxième vice-président : M. Jean-Pierre BODNAR
Trésorier : M. Jacky LE LEVIER
Trésorier adjoint : M. Pierre SIMON
Secrétaire : Mme Nadège LE LEVIER
Secrétaire adjointe : Mme Isabelle JAUME

Habitants de Bosc-Roger, pour que nos traditions puissent perdurer, votre aide est indispensable. Les bénévoles de ce comité des fêtes ne pourront organiser les manifestations sans votre soutien. Aussi, suivant votre disponibilité, venez nombreux renforcer nos rangs et participer activement à la vie associative de notre commune. Les nombreuses festivités de notre comité des fêtes permettent à chacun de participer de la façon qui lui convient le mieux aux différentes activités.

Il ne faut pas les oublier : un grand merci aux bénévoles démissionnaires : M. Jean FOURNIER (président), M. Jérôme DELGOVE (premier vice-président), M. Jack DIJON (deuxième vice-président), Mme Lucette DELGOVE (trésorière), M. Patrice MARAIS (trésorier adjoint), M. Jacky LEMONNIER (secrétaire), M. Eric LEBOUCHER (secrétaire adjoint). Ils ont œuvré au sein de ce comité sans ménager leurs efforts... Ces mêmes bénévoles ont fait la renommée de Bosc-Roger-en-Roumois en organisant de nombreuses manifestations, entre autres la fête Saint-Pierre, ses chars fleuris et son célèbre feu d'artifice...

Les Infos municipales

Directeur de la rédaction et publication : M. Philippe Vanheule, maire

Place Jean-Guenier - 27670 Bosc-Roger-en-Roumois - Tél. 02.32.96.97.50 - Fax 02.35.78.69.33

Email : accueil@ville-bosc-roger-en-roumois.fr - Site Internet : <http://www.bosc-roger.fr>

Les échos du village...

Mardi 11 octobre 2011, à 17 h, salle des fêtes Jean-Caillé, un public nombreux est venu

Les conseils de la gendarmerie sur la prévention et la lutte contre les cambriolages

Pourquoi se protéger

- 80% des cambrioleurs passent par la porte d'entrée
- C'est au bout de 5 minutes de vaines tentatives qu'un cambrioleur abandonne
- 1 cambriolage sur 2 a lieu pendant les vacances
- 8 vols sur 10 ont lieu dans la journée

Un enjeu qui nécessite un engagement de tous les jours

La gendarmerie s'engage quotidiennement sur le terrain dans la lutte contre toutes les formes de cambriolages. Cette démarche nécessite une collaboration pérenne de tous les acteurs concernés à tous les échelons (population, élus, administrations et collectivités territoriales). Le fait de régulièrement sensibiliser la population sur le fléau est une démarche citoyenne qui porte ses fruits. La prise de conscience de chacun sur le fait que les « cambriolages n'arrivent pas qu'aux autres » incite à la prévention et la protection.

Conseils pour tous les jours

Protéger votre logement. Agencer votre porte d'un système de fermeture fiable, d'un viseur optique, d'un entrebâilleur. Protéger vos fenêtres et ouvertures à l'aide de volets, grilles, barreaux. Les baies vitrées, pour limiter les effractions peuvent être renforcées par des traverses en bois sur le sol. Un système de détection de présence lumineux et une alarme peuvent compléter ce dispositif. Fermer votre porte à clef même lorsque vous êtes chez vous et à double tour lorsque vous quittez votre logement. Changer votre serrure si vous avez perdu vos clés et n'accrochez jamais les clés de votre maison et de votre voiture sur le même porte-clefs. N'inscrivez pas vos noms et adresse sur votre trousseau de clés. Ne laissez pas vos clés sous le paillason ou dans la boîte aux lettres.

Protéger vos biens. Placez vos bijoux et vos valeurs en lieux sûrs (les piles de linge sont les cachettes les plus connues). Ne concentrez pas en un seul endroit (souvent le hall d'entrée) les portefeuilles, clés de voiture (cela facilite le vol du véhicule en plus du cambriolage), clés de maisons, etc... Gardez les factures des biens que vous achetez et notez les numéros de série des appareils multimédia : les factures peuvent être utiles pour justifier la valeur des biens qui vous ont été volés et les numéros permettent de pouvoir identifier les propriétaires des biens par la suite, lorsque les gendarmes auront interpellé ces derniers. Prenez des photos de vos objets précieux ou de valeur ainsi que de votre mobilier.

Détecter les cambrioleurs. Soyez attentifs aux présences insistantes et étrangères à votre quartier, il se peut que des cambrioleurs effectuent des repérages. Des appels suspects sur votre téléphone fixe (raccrochage de l'appelant dès que vous répondez par exemple) peuvent signifier un « sondage » effectué par des cambrioleurs sur votre présence ou vos horaires. Certains cambrioleurs utilisent des signes de reconnaissance tracés au stylo, au crayon ou à la craie. Si vous voyez de tels signes, recopiez les sur papier, prenez une photo et contactez la gendarmerie, il ne faudra pas tarder à les effacer.

Se montrer vigilant et discret. Votre domicile doit paraître habité. Restez discret (les enfants sont souvent bavards) sur certains détails privés (objets de valeur possédés, lieux de rangements, nombre de véhicules...). Ne laissez pas dans votre jardin une échelle permettant d'accéder aux étages. Si vous habitez au dernier étage, fermez vos fenêtres et volets pour éviter un accès à partir du toit. Mémoisez ou gardez sur vous le numéro d'immatriculation de votre voiture, même si s'agit d'un véhicule de société ou de leasing, afin de le communiquer immédiatement à la gendarmerie.

Un home jacking est un vol de véhicule commis après avoir subtilisé les clés de celui-ci à l'intérieur même de l'habitation. Ce vol est commis en présence des habitants avec ou sans effraction.

Conseils en cas d'absence durable

Avisez vos voisins ou le gardien de la résidence. Laissez un double des clés chez une personne de confiance. Votre domicile doit paraître habité. Demander à des personnes de confiance que l'on ouvre régulièrement vos volets. Signalez votre absence à la brigade de gendarmerie dans le cadre des opérations « tranquillité vacances », une patrouille de surveillance sera programmée. Faites suivre votre courrier ou faites le prendre par une personne de confiance : une boîte aux lettres débordante de plis révèle une longue absence. Ne laissez pas de message sur votre répondeur qui indiquerait la durée de votre absence.

Comment réagir si vous avez été victime

Ne touchez à rien, essayer de conserver les traces et les indices. Composer le 17. Déposez plainte auprès de la gendarmerie ou de la police. Communiquer les références et/ou photographies des objets dérobés. Faites une déclaration de vol à votre assurance dans les 2 jours. En cas de vol de chèques ou de cartes bancaires, faites le plus rapidement possible opposition auprès de votre banque.

Préservez les traces et les indices, ne rajoutez pas de traces sur les lieux de l'infraction (gobelets, cigarettes, pas, empreintes...), ne manipulez pas les objets que les cambrioleurs peuvent avoir abandonnés ou touchés.

NUMEROS UTILES : Chèque volé : tél. 08.92.68.32.08 - Carte bancaire dérobée : tél. 08.92.70.57.05

**CONTRE LES CAMBRIOLAGES,
AVEZ LES BONS RÉFLEXES !**

